

Crécy, cote 282; tout au plus pouvait-elle avoir été dérivée pour l'usage d'une villa ou d'un groupe d'habitations, qui aurait pu exister sur la colline, vers la maison de campagne ou château actuel de M. Frèrejean. Nous avons, en mars 1888, détaché de la cuvette du canal, un morceau de béton de tuileaux recouvert d'un dépôt calcaire de $0^m,005^m/m$ d'épaisseur, précipité sur l'enduit lisse, preuve certaine du fonctionnement de cet aqueduc.

Plus haut, toujours au Collin, dans ce chemin rapide dont nous venons de parler, mais à la cote 300, MM. Falsan et Locard indiquent un canal d'aqueduc, il était certainement visible au jour où ils ont écrit, les habitants nous l'ont affirmé, mais un mur avait été construit depuis, à l'emplacement indiqué, ce système devait aboutir vers Crécy, cote 282, où l'on nous avait certifié qu'on trouve souvent des substructions antiques; il dérivait des eaux captées à une altitude supérieure à la source d'Arche, soit des eaux prises en Haute-Archimère sous la roche de Saint-Fortunat.

Enfin une troisième source, celle des Vignes, sur la pente du coteau rive gauche du vallon d'Arche, cote 350, a été l'objet de travaux de captage, sa nymphée, analogue à celle du vallon d'Arche sur Saint-Romain, et à celle de la fontaine du Thou, nous donne la certitude qu'elle a été captée à l'époque romaine, la contrée était alors boisée et gazonnée, son débit devait être assez abondant et régulier. Aussi croyons-nous qu'elle a été dérivée vers la cote 340, au Montellier, au moyen d'un petit et simple canal dont on nous a dit avoir trouvé des vestiges en plantant des vignes.

Le vallon d'Arche, sur Saint-Didier, devait compter trois systèmes hydrauliques dérivant des sources placées aux altitudes suivantes : sources d'Arche, 300 ; source des Vignes, 350 ; sources supérieures du vallon, 400 environ.